



Couleur Jaune et Bleu

2, rue de Reuil

77260 La Ferté s/ Jouarre

« Avec le soutien de la ville de La Ferté sous Jouarre »

Club 500777

500777@lpiff.fr

asmffootball.sportsregions.fr

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Qui s'est tenue le 4 Mars 2023 à 9 h 30

A la salle Valérien BAUDRY

A la Ferté sous Jouarre

*

* *

Le quatre mars deux milles vingt trois (4 Mars 2023) à neuf heures et trente minutes (9 h 30) se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire les personnes licenciées de l'Association Sportive Municipale Fertoise Football.

Membres du bureau présents à cette Assemblée :

- Fabien JAYET, Président
- Ludovic VANTYGHEM, Vice-Président
- Bernard CAICOYA, Trésorier
- Virginie LAGRANGE, Secrétaire Générale
- Marine LAGRANGE, Secrétaire École de Foot
- Didier LECOQ, Membre

Membre du bureau absents excusés :

- M. Christian FOURGEOT, Membre,

Représentants de la Mairie, absents excusés :

- M. Ugo PEZZETTA, Maire de La Ferté sous Jouarre,
- M. Patrice CRIER, Mairie de la Ferté sous Jouarre.

Allocution de bienvenue

Fabien JAYET, Président de l'ASMF Football, souhaite remercier :

- Les personnes présentes, licenciées ou non licenciées, pour leur implication tout au long de la saison, tant par l'accompagnement des joueurs que par leur disponibilité,
- Pour le travail fait tout au long de la saison,
- Les coachs pour la gestion de leur équipe tout au long de la saison.

Rapport moral et d'activité

L'ASMF FOOTBALL compte plus de licenciés que les années précédentes avec 3 équipes en moins (sans équipes Séniors A et B et sans Vétérans + 35 ans).

Avec Arnaud LAGRANGE – Responsable Ecole de Foot, bonne saison en général. Cette année encore, nous avons proposé à nos jeunes licenciés des stages pendant les vacances scolaires.

Nous déplorons des comportements inadmissibles pendant les matchs ou entraînements, quelles que soit les catégories d'âge, que ce soit par des insultes, des cartons jaunes ou rouges, des incivilités ou des vols entre joueurs.

Les points positifs l'emportent sur les points négatifs avec une meilleure gestion de nos équipes en général.

Les rénovations à prévoir pour 2022 :

Local à maillots à Réaumont

La buvette à Réaumont

Il va falloir travailler sur les Sponsors de la saison 2021/2022 : LA GUINGETTE FERTOISE, LE RALLYE, IMMOBILIER DU MEMORIAL, CHAUDRONNERIE THOMAS .

Il est rappelé que chaque dirigeant peut bénéficier d'une réduction d'impôts en déclarant les kilomètres qu'il fait avec son véhicule personnel (document à retirer auprès du bureau).

Rapport financier

Le détail de la situation au 31 décembre 2022 est présenté par Bernard CAICOYA, Trésorier, ainsi que celui de l'année civile 2021 arrêté au 31 Octobre 2021.

Ils sont à votre disposition auprès de lui

Le prix des licences avec une augmentation, de u6 à u13 = 130€ et u14 à vétérans = 150€, un équipement est compris dans la cotisation pour toutes les catégories.

Bilan sportif

Le nombre de licenciés cette année :

- 2016/2017 soit 425 licenciés,
- 2017/2018 soit 402 licenciés,
- 2018/2019 soit 375 licenciés.
- 2019/2020 soit 325 licenciés
- 2020/2021 soit 292 licenciés
- 2021/2022 soit 333 licenciés

Objectif pour la saison 2022/2023 :

L'École de Foot doit poursuivre cette dynamique pour continuer à progresser.

Les formations proposées par le District seront toujours accordées aux personnes qui en font la demande.

Le respect de tous.

L'accès à la Division supérieure pour chaque catégorie du club en équipe à 11 soit U14 et u16.

Questions :

- Une équipe Séniors est-elle en vue pour la saison prochaine ?

Réponse du président : Trop peu de personnes ont répondu présentes avant la reprise du championnat pour en engager une, maintenant si nous avons un groupe de 18 personnes prêt à venir jouer, nous pourrions la rouvrir.

Renouvellement d'une partie des membres du bureau

Comme le prévoit les statuts de l'ASMF Football, une partie des membres du bureau doivent démissionner tous les 2 ans.

Les démissionnaires sont :

Aucun car les membres du bureau ont été réélus pour 2 années le 26/11/2021 soit jusqu'au 26/11/2023.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures 15.

Le Président

Fabien JAYET

